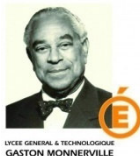


INSCRIPTION À L'INTERNAT

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



1 - FICHE VIE SCOLAIRE

Identité de l'élève

Nom :

Prénoms :

Né(e) le :

Nationalité : **Boursier** : OUI NON

Scolarité de l'élève

Classe en 2022/2023 :

Classe et établissement année scolaire précédente :

Régime demandé : Interne 7j/7 - Interne 5j/7

Représentant légal 1

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :
.....

Lien de parenté :

 Domicile :  Portable :  Travail :

@ Courriel :

Représentant légal 2

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :
.....

Lien de parenté :

 Domicile :  Portable :  Travail :

@ Courriel :

CORRESPONDANT OBLIGATOIRE SUR KOUROU

Le correspondant remplace la famille pour tous les problèmes urgents : maladie, hospitalisation, congés, sanctions, prise en charge de l'élève en cas d'éviction scolaire ou de fermeture prématurée de l'établissement (grève des personnels, etc.), autorisation exceptionnelle de sortie, etc.

Famille d'accueil - Membre de la famille - Autre :

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :
.....

Téléphone obligatoire :

 Domicile :  Portable :  Travail :

@ Courriel :

INSCRIPTION À L'INTERNAT

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Décision du chef d'établissement pour le régime demandé : ACCORD REFUS

Signature :

Responsable financier :

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :

.....

Lien de parenté :

☎ Domicile : ☎ Portable : ☎ Travail :

@ Courriel :

Joindre obligatoirement un RIB

IMPORTANT : L'inscription à l'internat est trimestrielle. En inscrivant l'élève à l'internat, la famille s'engage pour toute la période. Le tarif est calculé selon le calendrier scolaire officiel ; il est forfaitaire et payable d'avance le jour de l'inscription pour le 1^{er} trimestre, le 1^{er} jour du trimestre pour les périodes suivantes. Tout trimestre commencé est dû en totalité. Les sorties ou changements de régime d'hébergement ont lieu uniquement en fin de trimestre. Peuvent donner lieu à remboursement : les absences médicales supérieures à 15 jours justifiées par un certificat médical, les périodes de stages obligatoires supérieures à 15 jours justifiées par un état d'assiduité, le départ définitif de l'établissement. Aucun autre motif ne pourra donner lieu à remboursement.

Il appartient à la famille de signaler par écrit toute modification de la situation de l'élève pouvant conduire à un changement de régime d'hébergement (demi-pension et externe).

Je suis informé et j'accepte qu'en cas de non-paiement, l'élève ne soit plus admis à l'internat et qu'il poursuive sa scolarité au lycée Gaston Monnerville en qualité d'externe. Je m'engage à régler la totalité des frais d'internat le jour de l'inscription pour le 1^{er} trimestre, le 1^{er} jour du trimestre pour les périodes suivantes.

Je suis informé que si une dette envers l'établissement subsiste, le recouvrement en sera poursuivi par tous les moyens légaux, y compris par voie d'huissier dont les frais seront ajoutés à ma charge.

Je suis informé qu'en cas de difficulté, le service social du lycée pourra, à ma demande, instruire un dossier de demande d'aide.

Date et signature du représentant légal PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU, COMPRIS et APPROUVÉ »

Kourou le :

Mention « Lu, compris et approuvé » :

Signature(s) :